Rapport financier

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 18
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Dons en denrées redistribués	19
Annexe B - Produits et charges par centres d'activités	19 - 20
Annexe C – Ventilation des charges	21
Annexe D - Produits financiers et autres	22



255, BOUL. CRÉMAZIE EST, BUREAU 1000 MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 1L5 T 514 342-4740 F 514 737-4049 BETDIEBAYMOND CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de **Moisson Montréal inc.**,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Moisson Montréal inc.** (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, la Société obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits (charges) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif aux 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net aux 31 mars 2023 et 2022.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal, Québec Le 26 mai 2023 Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

1 etil Laymond

CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132389

Résultats

Exercice clos le 31 mars	2023	2022
Approvisionnement alimentaire Dons en denrées reçus Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	129 666 765 \$ (4 345 179)	100 566 996 \$ (4 079 535)
Dons en denrées redistribués (annexe A) Résultat net – Approvisionnement alimentaire	(124 914 128) 407 458	(98 648 767) (2 161 306)
Activités de distribution alimentaire		
Produits Dons (annexe B) Activités de financement (annexe B)	6 585 142 2 614 413	5 417 983 2 678 378
Contributions (annexe B) Location et prestations de services Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	393 049 430 950	352 526 364 332
et incorporelles (note 13) Produits financiers et autres (annexe D)	436 425 134 555 10 594 534	310 832 14 912 9 138 963
Charges (annexe C) Opérations		
Entrepôt Approvisionnement Transport Entretien du bâtiment	1 902 896 637 757 1 319 949 832 326	1 646 611 411 054 1 105 763 907 339
Liaison communautaire	77 855 4 770 783	138 653 4 209 420
Activités de financement (annexe C)	145 916	104 881
Développement des activités et des communications (annexe C)	482 152	540 119
Développement philanthropique (annexe C)	401 880	322 015
Administration (annexe C) Direction générale et finances Ressources humaines Frais financiers	1 044 601 433 037	901 069 368 812 8 117
	1 477 638	1 277 998
	7 278 369	6 454 433
Résultat net – Activités de distribution alimentaire avant autres produits (charges)	3 316 165	2 684 530
Autres produits (charges) (note 15) Distributions Dons	(2 400 000) (2 400 000)	248 880 (2 370 880) (2 122 000)
Résultat net – Activités de distribution alimentaire	916 165	562 530
Excédent des produits (charges)	1 323 623 \$	(1 598 776)\$
Total des produits	140 261 299 \$	109 954 839 \$
Total des charges	138 937 676	111 553 615
Excédent des produits (charges)	1 323 623 \$	(1 598 776)\$
Excédent des produits excluant l'approvisionnement alimentaire	916 165 \$	562 530 \$

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars	2023	2022
EACHCICC CIUS IC 31 mais	2025	2022

	Affecta	Affectations internes (note 14)				
	Gestion d'immo- bilisations	Investi en immo- bilisations	Pour l'amélioration de l'accessibilité	Non affecté	Total	Total
Solde au début	1 051 194 \$	2 423 172 \$	- \$	4 706 771 \$	8 181 137 \$	9 779 913 \$
Excédent des produits (charges)	-	(186 723)*	-	1 510 346	1 323 623	(1 598 776)
Virement (notes 13 et 14)	1 465 260	64 230	200 000	(1 729 490)	-	-
Investissement en immobilisations (note 14)	(560 454)	523 996		36 458		
Solde à la fin	1 956 000 \$	2 824 675 \$	200 000 \$	4 524 085 \$**	9 504 760 \$	8 181 137 \$
* Représenté par : Amortissement des apports reportés afférents a corporelles et incorporelles Amortissement des immobilisations corporelle Gain sur disposition d'immobilisations corpore	es et incorporelles	ns	442 194 \$ (645 835) 16 918			
** Représenté par : Stocks de denrées à être redistribués Autres actifs nets			(186 723)\$	1 891 810 \$ 2 632 275 4 524 085 \$		

Situation financière

31 mars	2023	2022
Actif à court terme		
Encaisse (note 3)	3 338 043 \$	2 847 418 \$
Débiteurs (note 4)	111 324	380 043
Subvention à recevoir du MAMOT Stocks de denrées	1 001 010	48 694
Stocks de denrees Frais payés d'avance	1 891 810 30 961	1 484 352 50 041
Portion échéant à court terme de placements (note 5)	730 000	1 386 000
	6 102 138	6 196 548
Placements (note 5)	1 412 699	486 190
Placements réservés au support alimentaire des enfants (note 6)	1 093 581	1 171 259
Immobilisations corporelles (note 7)	5 803 566	6 095 308
Immobilisations incorporelles (note 8)	197 735	10 914
(o)	8 507 581	7 763 671
Total de l'actif	14 609 719 \$	13 960 219 \$
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	600 862 \$	869 124 S
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 10)	75 163	-
Produits reçus d'avance	158 727	6 955
Portion exigible de la dette à long terme subventionnée (note 11)		48 694
	834 752	924 773
Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12)	1 093 581	1 171 259
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2.187.727	2 (02 050
et incorporelles (note 13)	3 176 626	3 683 050
	4 270 207	4 854 309
Total du passif	5 104 959	5 779 082
Actif net		
Affectations internes (note 14)		
Pour l'amélioration de l'accessibilité Gestion d'immobilisations	200 000	1 051 194
Investi en immobilisations	1 956 000 2 824 675	2 423 172
Non affecté	4 524 085	4 706 771
	9 504 760	8 181 137
Total du passif et de l'actif net	14 609 719 S	13 960 219 \$
()		<u> </u>

Pour le conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars	2023	2022
Activités de fonctionnement Excédent des produits (charges)	1 323 623 \$	(1 598 776)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie Variation des stocks de denrées Apports reportés afférents aux projets spécifiques constatés à titre de produits	(407 458)	2 161 306
(note 10) Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants constatés à titre	(284 237)	(220 169)
de produits (note 12) Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(50 000)	(5 000)
et incorporelles (note 13) Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles Dons de placements constatés à titre de produits Gain sur réalisation de placements compris dans les produits financiers Variation de la juste valeur marchande des placements Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(442 194) 645 835 (198 303) (8 802) 73 574 (16 918)	(319 142) 500 991 (134 931) (10 567) 62 423
W 141 1917 () 1 C 1 1 1 1 () () ()	635 120	436 135
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 18) Encaissement d'apports reportés afférents aux projets spécifiques	161 716	(102 288)
(note 10)	295 170	155 169
Revenus de placements affectés aux apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 12)	39 249	40 343
	1 131 255	529 359
Activité de financement Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)		442 081
Activités d'investissement Acquisition de placements Réalisation de placements Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles Disposition d'immobilisations corporelles	(3 223 004) 3 096 777 (540 403) 26 000	(2 205 364) 2 519 500 (379 371)
	(640 630)	(65 235)
Augmentation nette de l'encaisse	490 625	906 205
Encaisse au début	2 847 418	1 941 213
Encaisse à la fin	3 338 043 \$	2 847 418 \$
Informations supplémentaires sans effet sur la trésorerie Remboursement des dettes à long terme par le MAMOT – financement Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les	48 694 \$	111 710 \$
comptes fournisseurs et charges à payer – investissement Variation de la juste valeur des placements réservés au support alimentaire des	23 752 \$	14 159 \$
enfants et des apports reportés afférents au support alimentaire des enfants – investissement et financement	66 927 \$	3 562 \$

31 mars 2023

1. Constitution et nature des activités

Moisson Montréal inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés du Québec. La Société travaille à assurer un approvisionnement alimentaire optimal aux organismes communautaires desservant les personnes en difficulté de l'Île de Montréal tout en participant au développement de solutions durables pour favoriser la sécurité alimentaire. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Moisson Montréal inc. peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

La Société applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des apports et des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons et contributions). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits se rapportant aux activités de financement sont constatés au moment de la tenue de l'événement.

Les produits de location sont constatés mensuellement dès qu'ils sont exigibles.

Les prestations de services sont constatées lorsque les services sont rendus.

Les produits financiers et autres sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Dons en denrées reçus et redistribués sous forme de produits alimentaires et compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire

Le fonctionnement de la Société dépend, en grande partie, de dons reçus sous forme de produits alimentaires. Les dons en denrées reçus et redistribués sont pesés et comptabilisés par catégorie d'aliments afin d'en établir la valeur. Le compost, le recyclage et les déchets sont également pesés et comptabilisés selon la même méthode. Les dons sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données pour évaluer les denrées reçues, redistribuées ainsi que le compost, le recyclage et les déchets.

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens

Les dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens (dons en nature) sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports reçus sous forme de fournitures pour l'exercice 2023 se composent de dons en denrées reçus, de placements en actions cotées en bourse et de dons en services. La juste valeur des dons en denrées reçus est établie à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données. Les placements en actions cotées en bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres. Les dons en services sont évalués à la valeur réelle que la Société aurait payée sur le marché pour ces services. La juste valeur de ces dons de fournitures, de services ou de biens représente 220 093 \$ en 2023 (154 931 \$ en 2022).

Stocks de denrées

Les stocks de produits alimentaires sont détenus en transit avant leur distribution. Ils sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Matériel de réfrigération et congélation	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel de bureau et d'entrepôt	20 % et 30 %

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations incorporelles détenues par la Société sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service pour la Société. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les montants reçus affectés spécifiquement pour l'achat d'immobilisations corporelles et incorporelles et les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrés comme apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles et amortis selon la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles correspondantes. Lorsqu'une partie d'un montant affecté peut être utilisée, avec l'accord du donateur, pour couvrir des charges courantes, cette partie de l'apport reporté est alors virée aux produits de l'exercice.

31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation

La Société évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'elle évalue à la juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 mars 2023 pour les titres cotés en bourse ou à la juste valeur fournie par les gestionnaires pour les autres placements. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres sommes à recevoir.

Les passifs financiers se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la détermination de la valeur des denrées et la juste valeur des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Encaisse	2023	2022
Encaisse Encaisse à taux progressif	1 191 834 \$ 2 146 209	675 069 \$ 2 172 349
	3 338 043 \$	2 847 418 \$
4. Débiteurs	2023	2022
Distributions à recevoir de la Fondation du Grand Montréal Autres sommes à recevoir Intérêts courus à recevoir Taxes de vente	- \$ 25 263 35 812 50 249	248 880 \$ 103 120 6 062 21 981
	111 324 \$	380 043 \$

31 mars 2023

5. Placements

		2023		2022
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Certificats de placement garanti, taux variant de 3,95 % à 5,13 %, échéant jusqu'en novembre 2024 Fonds communs de placement	1 330 000 \$	1 330 000 \$ 812 699	1 385 917 \$ 500 000	1 386 000 \$ 486 190
	2 230 000 \$	2 142 699	1 885 917 \$	1 872 190
Portion échéant à court terme		730 000		1 386 000
		1 412 699 \$		486 190 \$
6. Placements réservés au support	alimentaire des	enfants		
		2023		2022
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Encaisse Certificats de placement garanti, taux	133 581 \$	133 581 \$	43 515 \$	43 515 \$
variant de 2,4 % à 5,05 %, échéant jusqu'en janvier 2025 Fonds communs de placement	960 000	960 000	240 000 820 817	240 000 887 744
	1 093 581 \$	1 093 581 \$	1 104 332 \$	1 171 259 \$
7. Immobilisations corporelles			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain Bâtiment Matériel roulant Matériel de réfrigération et	1 460 619 \$ 5 746 830 1 044 062	- \$ 2 888 270 709 804	1 460 619 \$ 2 858 560 334 258	1 460 619 \$ 2 972 134 264 210
Matériel de réfrigération et congélation Matériel informatique Matériel de bureau et d'entrepôt	1 224 611 329 883 2 053 080	803 952 306 784 1 346 709	420 659 23 099 706 371	525 824 32 984 839 537
	11 859 085 \$	6 055 519 \$	5 803 566 \$	6 095 308 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

8. Immobilisations incorporelles			2023	2022
-		Amortissement		
-	Coût	cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	294 300 \$	99 264 \$	195 036 \$	7 058 \$
Matériel multimédia – Programme de récupération alimentaire en				
supermarchés	36 544	34 120	2 424	3 463
Marque de commerce	3 821	3 546	275	393
	334 665 \$	136 930 \$	197 735 \$	10 914 \$
=				

Aucun amortissement n'a été enregistré sur un montant de 190 096 \$ de logiciels, car ils n'étaient pas en service au 31 mars 2023.

9. Créditeurs et charges à payer	2023	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	284 637 \$	313 600 \$
Dons à payer à la Fondation du Grand Montréal	-	248 880
Salaires et vacances à payer	260 060	262 949
Sommes à remettre à l'État	56 165	43 695
	600 862 \$	869 124 \$

Notes complémentaires

31 mars 2023

10. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les apports reportés sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de projets menés par la Société.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	BAC Après la Cloche	BAC National Standard program	Walmart – Luttez contre la faim	Autres projets	2023	2022
Solde au début	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	65 000 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	25 960	10 000	85 339	173 871	295 170	155 169
Transfert des apports afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 13)	-	-	-	64 230	64 230	-
Apports constatés à titre de produits	(25 960)		(85 339)	(172 938)	(284 237)	(220 169)
Solde à la fin	Néant \$	10 000 \$	Néant \$	65 163 \$	75 163 \$	Néant \$
<u> </u>						

31 mars 2023

11. Dette à long terme subventionnée	2023	2022
Emprunt du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, taux de 4 %, remboursé au cours de l'exercice	\$	48 694 \$
Portion exigible de la dette à long terme subventionnée		48 694 48 694
	Néant \$	Néant \$

12. Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés aux parents et aux enfants de l'Île de Montréal vivant une situation de pauvreté. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	1 171 259 \$	1 132 354 \$
Revenus de placements affectés au projet	39 249	40 343
Variation de la juste valeur des placements réservés	(66 927)	3 562
Apports constatés à titre de produits	(50 000)	(5 000)
Solde à la fin	1 093 581 \$	1 171 259 \$

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023_	2022
Solde au début	3 683 050 \$	3 560 111 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	-	442 081
Amortissement	(442 194)	(319 142)
Apports transférés	(64 230)	<u> </u>
Solde à la fin	3 176 626 \$	3 683 050 \$

31 mars 2023

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Au cours de l'exercice précédent, Moisson Montréal inc. a comptabilisé des apports de 442 081 \$, dont un montant de 244 905 \$ de la Fondation McKesson pour l'acquisition d'un nouveau camion ainsi qu'un montant de 117 000 \$ pour la construction de nouveaux congélateurs et l'installation d'une unité de transformation alimentaire provenant du Fonds Moisson Montréal de la Fondation du Grand Montréal pour l'installation d'une unité de transformation alimentaire. La création de ce fonds avait été initiée et financée en janvier 2018 par la Société des célébrations du 375 anniversaire de Montréal dans le cadre de ses projets sociaux-économiques.

Au cours de l'exercice, Moisson Montréal inc. a utilisé les fonds reçus en 2022 de la Fondation McKesson pour l'acquisition d'un nouveau camion d'une valeur de 180 675 \$. L'apport excédentaire de 64 230 \$ a été transféré aux apports reportés afférents à des projets spécifiques et sera utilisé pour l'entretien du nouveau camion.

14. Affectations internes

Gestion d'immobilisations

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 1 465 260 \$ pour la gestion d'immobilisations en prévision d'éventuels travaux nécessaires pour maintenir la bonne condition des immobilisations de la Société et un montant de 560 454 \$ a été investi afin d'acquérir des immobilisations.

Investi en immobilisations

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles et de le présenter après déduction des apports reportés afférents aux immobilisations et de la portion non subventionnée des emprunts, s'il y a lieu.

Pour l'amélioration de l'accessibilité

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 200 000 \$ pour la mise en route de projets visant à obtenir des denrées auprès d'agriculteurs et améliorer leur service de distribution à l'Est de la ville de Montréal.

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal

Fonds de dotation

Au cours d'un exercice précédent, la Société a établi à la Fondation du Grand Montréal (FGM) un fonds de dotation dans le but de créer une source de financement permanente et autonome dont les actifs sont investis dans une perspective à long terme. Les sommes recueillies au cours de l'exercice pour le Fonds Moisson Montréal à la FGM proviennent de dons de fondations privées, de particuliers et d'entreprises.

Les sommes recueillies par la FGM, qui totalisent 51 635 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023 (298 755 \$ en 2022 dont 80 000 \$ proviennent d'un don à la Société) ont été placées dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM) conformément à la politique de placement de la FGM et seront gardées pendant une période minimale de dix ans depuis sa création en 2020. La FGM distribue annuellement des sommes provenant des revenus du fonds, conformément à sa politique de distribution. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distributions à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Les soldes du fonds au 31 mars 2023 étaient de 1 433 087 \$ (1 355 808 \$ en 2022).

31 mars 2023

15. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal (suite)

Fonds philanthropique

Au cours de l'exercice, la Société a transféré 2 400 000 \$ (2 042 000 \$ en 2022) à la FGM dans un fonds philanthropique désigné à durée limitée. Ce transfert avec cession de propriété a été comptabilisé dans les charges à titre de dons à l'état des résultats. Le fonds est destiné à soutenir Moisson Montréal inc. dans la poursuite de sa mission. La FGM investit les sommes reçues dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM), conformément à sa politique de placement. Les sommes, la valeur marchande de l'actif ainsi que les revenus qu'elles généreront, seront retournés à la Société après une période minimale de six ans depuis sa création en 2020. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distributions à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Le solde du fonds au 31 mars 2023 était de 11 202 404 \$ (8 671 075 \$ en 2022).

Politique de la FGM quant à la distribution des revenus pour le fonds de dotation et le fonds philanthropique

Le taux de distribution est fixé annuellement par le conseil d'administration de la FGM sur la recommandation du comité des placements à un minimum de 3,5 % de la valeur marchande moyenne de clôture du fonds durant les 12 trimestres prenant fin le 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas des nouveaux fonds dont l'établissement date de moins de 12 trimestres, le montant total des distributions d'une année donnée est fixé au taux déterminé par le conseil d'administration de la FGM multiplié par la valeur marchande moyenne de clôture du fonds de tous les trimestres depuis son établissement jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas du fonds philanthropique, la Société peut demander une distribution supérieure à celle établie par la FGM jusqu'à un maximum annuel équivalent à 17 % de la valeur marchande du fonds au 31 décembre de l'année précédente.

Le taux de distribution est fixé à 3,5 %, afin de respecter le contingent requis pour que la FGM puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance. La recommandation est de verser 3,5 % de la valeur marchande moyenne pour l'ensemble des fonds de la FGM. Advenant que la FGM n'a pas versé la somme minimale au global, elle se réserve le droit de verser des contributions au détenteur de son choix.

Au cours de l'exercice, à la demande de la Société, la FGM n'a distribué aucune somme à la Société (248 880 \$ en 2022 qui a été réinvestie en totalité).

16. Instruments financiers

Risques et concentrations

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Société aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2023.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

31 mars 2023

16. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable (encaisse à taux progressif) qui assujettissent la Société à un risque de flux de trésorerie et ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (certificats de placement garanti) qui assujettissent la Société à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est principalement exposée à ce risque à l'égard de ses fonds communs de placement. La politique de placement circonscrit le risque de prix autre en limitant le maximum de titres à revenu variable et à revenu fixe pouvant être détenus. Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués du fait que la répartition des placements se fait entre différents secteurs.

Passifs financiers garantis

Au 31 mars 2023, aucun passif financier n'est garanti (48 694 \$ en 2022).

17. Informations à fournir concernant le capital

La Société définit son capital comme étant le solde de l'actif net affecté et non affecté. La Société est soumise à une exigence externe en matière d'accumulation de capital de la part du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS C-S) dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). La Société a reçu au courant de l'exercice dans le cadre du PSOC 138 449 \$ (129 688 \$ en 2022). La Société doit limiter son excédent financier accumulé non affecté à un montant inférieur à 25 % de ses dépenses annuelles. En cas de défaut, le CIUSSS C-S pourrait diminuer la subvention annuelle voire révoquer son soutien financier. Au 31 mars 2023, la Société respecte cette exigence.

En matière de gestion du capital, la Société vise de façon générale à maintenir un capital suffisant lui permettant de garder un niveau de liquidité satisfaisant afin de répondre de façon régulière et continue à sa mission qui est la récupération et la distribution des denrées alimentaires aux familles les plus démunies de la région de Montréal.

31 mars 2023

17. Informations à fournir concernant le capital (suite)

Comme ses principales activités de levée de fonds sont saisonnières et se concentrent au mois de décembre de chaque année, la Société s'est fixé comme objectif de garder en termes de liquidité immédiate, l'équivalent d'environ six mois d'opérations. Cela assure un coussin financier adéquat et maintient une constance dans ses offres de service. Ainsi, la Société sera moins vulnérable face aux fluctuations à court et à moyen termes de ses sources de revenus, et pourra assurer le remplacement au moment opportun de ses équipements et installations.

L'encaisse excédentaire non nécessaire aux activités courantes sera confiée à des professionnels en gestion de portefeuilles afin d'obtenir un rendement appréciable avec un minimum de risque. La direction vérifie de façon périodique que les règles d'investissement établies sont respectées afin d'assurer la garantie du capital investi.

18. Flux de trésorerie	2023	2022
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	268 719 \$	(112 499)\$
Frais payés d'avance	19 080	(14590)
Créditeurs et charges à payer	(277 855)	74 646
Produits reçus d'avance	<u>151 772</u>	(49 845)
	161 716 \$	(102 288)\$
		

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2023.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2023	2022

ANNEXE A - DONS EN DENRÉES REDISTRIBUÉS

Stocks de denrées au début Denrées reçues Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	1 484 352 \$ 129 666 765 (4 345 179)	3 645 658 \$ 100 566 996 (4 079 535)
	126 805 938	100 133 119
Stocks de denrées à la fin	(1 891 810)	(1 484 352)
	124 914 128 \$	98 648 767 \$

ANNEXE B - PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉS

Produits

Dons

Fondation Marcelle et Jean Coutu (incluant un amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de		
5 769 \$ (8 310 \$ en 2022))	722 385 \$	65 310 \$
Publipostage	308 329	929 944
Entreprises	1 028 284	1 123 392
Particuliers	1 735 424	904 700
Communautés religieuses	477 300	477 600
Autres fondations	414 807	692 522
Mensuels		
Particuliers	402 169	362 774
Syndicats et autres associations	31 988	42 597
En nature		
Entreprises	21 790	20 000
Particuliers	198 303	134 931
Dons planifiés	827 690	244 042
	6 168 469	4 997 812
Centraide du Grand Montréal	416 673	420 171
	6 585 142 \$	5 417 983 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2023	2022

ANNEXE B - PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉS (suite)

Produits (suite) Activités de financement La guignolée des médias Grande récolte pour les enfants Tournoi de golf Banques alimentaires Canada (BAC) Banques alimentaires du Québec (BAQ) Campagne SAQXBAQ Loto-Québec, Société des casinos du Québec et Casino de Montréal Le Train des Fêtes CP Autres activités	187 652 \$ 69 440 215 669 194 847 923 026 603 990 77 110 18 086 324 593	145 330 \$ 14 530 193 694 700 872 891 920 428 216 87 555 15 000 201 261
	2 614 413 \$	2 678 378 \$
Contributions Gouvernement du Québec Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (note 17) Emploi-Québec Autres programmes provinciaux Autres Programme municipal	138 449 \$ 10 800 10 500 233 300 393 049 \$	129 688 \$ 7 800 9 738 205 300 352 526 \$
Charges (annexe C) Activités de financement Tournoi de golf Autres activités	70 253 \$ 18 383	51 951 \$ 4 480
	88 636 \$	56 431 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

ANNEXE C - VENTILATION DES CHARGES

La Société fait la répartition des charges en les portant directement aux comptes des activités auxquelles elles se rapportent.

	<u>Entrepôt</u>	Approvi- sionnement	Transport	Entretien du bâtiment	Liaison commu- nautaire	Activités de financement	Dévelop- pement des activités et des commu- nications	Dévelop- pement philan- thropique	Direction générale et finances	Ressources humaines	Total 2023	Total 2022
Salaires (déduction faite de subventions												
gouvernementales de 24 011 \$ en 2022)*	1 108 324 \$	254 687 \$	499 162 \$	148 995 \$	66 696 \$	- \$	409 929 \$	343 346 \$	675 084 \$	339 937 \$	3 846 160 \$	3 650 858 \$
Sous-contractants	3 637	-	64 596	-	-	-	-	10 666	-	6 930	85 829	95 102
Location d'équipement	92 540	-	88 720	1 328	-	-	-	-	-	_	182 588	110 644
Entretien et réparations	70 555	-	-	234 325	-	-	-	-	-	-	304 880	389 024
Transport externe	-	-	309 707	-	-	-	-	-	-	-	309 707	243 558
Achats de produits	-	371 740	-	-	-	-	-	-	-	-	371 740	270 636
Chauffage et électricité	-	-	-	213 635	-	-	-	-	-	-	213 635	221 742
Véhicules	_	-	235 003	52	-	-	-	-	-	-	235 055	154 021
Frais de rebuts	128 482	-	-	-	-	-	-	-	-	-	128 482	122 217
Fournitures d'entrepôt	130 241	-	-	-	-	-	-	-	-	_	130 241	84 973
Consultants et frais informatiques	-	-	-	-	-	-	-	-	156 287	-	156 287	106 554
Honoraires professionnels	-	-	-	145	-	-	16 852	-	90 371	17 277	124 645	87 121
Frais de recrutement	-	-	-	-	-	-	-	-	41 384	24 660	66 044	35 816
Frais de banque et transactionnels	-	-	-	-	-	57 280	-	-	5 320	-	62 600	50 052
Taxes municipales	-	-	-	47 624	-	-	-	-	-	-	47 624	38 813
Assurances	-	-	8 804	31 274	-	-	-	-	-	-	40 078	37 032
Télécommunications	795	2 629	1 932	1 083	335	-	626	1 862	18 112	590	27 964	26 592
Frais de bureau	939	-	860	-	-	-	11 538	-	14 377	2 130	29 844	33 916
Promotion	-	-	-	-	-	-	41 392	-	-	2 131	43 523	37 134
Formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 971	17 971	12 776
Frais d'organisation (annexe B)	-	-	-	-	-	88 636	-	22 834	-	-	111 470	71 374
Frais de déplacement et représentation	-	8 379	23	406	409	-	619	251	3 321	-	13 408	5 805
Charges diverses	1 450	322	234	-	10 415	-	1 196	22 921	24 928	21 293	82 759	59 565
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 117
Amortissement des immobilisations	365 933		110 908	153 459	<u>-</u>				15 417	118	645 835	500 991
	1 902 896 \$	637 757 \$	1 319 949 \$	832 326 \$	77 855 \$	145 916 \$	482 152 \$	401 880 \$	1 044 601 \$	433 037 \$	7 278 369 \$	6 454 433 \$

^{*} La clé de répartition des salaires entre les différentes activités est la proportion du temps consacré par les employés à chacune des activités.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2023	2022
ANNEXE D – PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES		
Intérêts et dividendes Gain sur réalisation de placements Variation de la juste valeur marchande des placements	188 136 \$ 8 802 (73 574)	74 154 \$ 10 567 (62 423)
Frais de gestion de placements Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(5 727) 16 918	(7 386)
	134 555 \$	14 912 \$